

## L'impact des médias sur l'extension de la plurifonctionnalité de classes de mots : L'emploi séquentiel du participe présent

Eva Havu, Université de Helsinki,

Michel Pierrard, Vrije Universiteit Brussel

En linguistique typologique comme en linguistique française (Gaatone 2016), le participe présent (PPant) est considéré comme une forme adjectivante du verbe : « Participles are verbal adjectives » (Haspelmath 1995 : 18). En cette qualité, son emploi est caractérisé depuis les origines du français par une grande variabilité fonctionnelle : il fonctionne non seulement comme un « adnominal modifier » auprès d'un N (*Ibid* : 18 ; exemple 1a) mais peut également remplir le rôle d'un prédicat adjoind au prédicat régissant (*Ibid* : 3 ; exemple 1b). Dans le cadre de cet usage plurifonctionnel, certains chercheurs (cf. Havu & Pierrard 2014, Rossi-Gensane 2017) ont observé le développement en français moderne d'emplois particuliers du PPant détaché en postposition qui tendent à remettre en question deux propriétés caractérisant ses emplois standard : la référence à un support nominal « contrôleur » (exemple 1c vs 1a)<sup>1</sup> et l'apport sémantique de type circonstanciel<sup>2</sup> du prédicat participial au prédicat régissant (1d vs 1b) :

- (1a) (...) : Rogoun, le barrage le plus haut du monde, sur la rivière Vakhch, l'un des principaux affluents de l'Amou-Daria, fleuve frontalier de l'Afghanistan *traversant* ensuite de vastes plaines arides jusqu'à la mer d'Aral en voie de trépasser. (Le Monde Diplomatique, février 2017 : 6)  
[(...) fleuve frontalier de l'Afghanistan qui traverse ensuite de vastes plaines arides (...)]
- (1b) *Regardant* à sa gauche, il a vu le facteur qui sortait de sa maison.  
[Quand/ Comme il a regardé à sa gauche, il a vu (...)]
- (1c) 750000 foyers sont toujours privés d'électricité, notamment dans le sud de Manhattan, *forçant* les New Yorkais à user du système D (Canal +, JT 12h50, 31/10/2012 ; exemple cité par Rossi-Gensane 2017 : 66).  
[\*les foyers/ \*l'électricité/ \*le sud de Manhattan qui force les New Yorkais (...)]
- (1d) Mais le nouveau venu a traversé ce studio sans le regarder en direction de la fenêtre qu'il n'a qu'entrouverte, *se tenant* légèrement en retrait d'elle, sur un côté, invisible de l'extérieur car à demi caché derrière un des rideaux. (Echenoz, p. 78)  
[(...) le nouveau venu a traversé ce studio (...) en direction de la fenêtre (...) \*quand/ \*parce que/ \*de sorte que/ \*bien qu'il s'est/ soit légèrement tenu en retrait d'elle (...)]

Si dans l'emploi postN (1a) tout comme d'ailleurs dans l'emploi en antéposition (1b), le PPant maintient un lien de proximité avec un N sur lequel il s'ancre, le lien de proximité avec le support nominal se distend dans l'emploi en postposition jusqu'à disparaître complètement : dans (1c), il n'y a plus de nom sur lequel le PPant s'ancre : la prédication qu'il introduit (« forçant les New Yorkais à user du système D ») réfère plutôt à l'ensemble de la prédication précédente (le fait que « 75000 foyers sont toujours privés d'électricité dans le sud de Manhattan »), par rapport à laquelle elle exprime une conséquence. D'autre part, dans (1d), le rapport entre le prédicat régissant « traverser le studio » et le PPant « se tenant en retrait » n'est plus glosable comme un rapport circonstanciel (?? *quand/ parce qu'il se tient en retrait*) mais reflète plutôt une succession d'événements.

<sup>1</sup> La notion de contrôleur, issue de la grammaire générative, est largement utilisée pour indiquer le « sujet sémantique » (cf. König & Van der Auwera 1990, Haspelmath 1995, Rossi-Gensane & Calas 2006).

<sup>2</sup> « (...) les participes apposés peuvent également avoir toutes les valeurs temporelles, causales ou conditionnelles (...). Ils fonctionnent alors comme une proposition circonstancielle elliptique du verbe (...) » (Riegel et al. 2009 : 856-857).

L'instabilité catégorielle du participe présent (lié à la classe de l'adjectif mais aussi à celle du verbe) favorise la variation interprétative et multiplie les fonctions qui lui sont attribuées. Cependant, comment appréhender la nouvelle extension observée de la plurifonctionnalité du PPant, qui implique l'abandon des deux propriétés essentielles que partagent les emplois standard de la forme participiale ? La présente contribution veut tenter de délimiter plus précisément l'ampleur de la variation diasystémique dans les participiales en situant les traits observés dans les emplois (1c-d) par rapport

- (1) à l'évolution de l'usage du PPant dans les participiales en français (dimension diachronique) ;
- (2) aux propriétés cardinales qui réunissent les emplois standard des PPant en français moderne ;
- (3) à la localisation de contextes spécifiques favorisant leur apparition (dimensions diamésique et diaphasique).

Pour tenter de répondre à ces trois objectifs, l'étude se centrera sur les PPant à portée verbale (1b,c,d) et ne considérera que de manière subsidiaire les PPant à portée nominale (1a).

## 1. Variation diachronique des PPant à portée verbale

Cette section se propose d'esquisser les grandes tendances dans l'évolution des participiales à portée verbale<sup>3</sup>, c'est-à-dire orientées vers le prédicat régissant, auprès duquel elles remplissent un rôle d'adjectif circonstanciel. Elle est fondée sur les observations des études et des grammaires<sup>4</sup> qui traitent de la question.

### 1.1. Ancien français (AF)

En ancien français, la position postverbale du PPant, à la droite du verbe régissant, est fréquente mais cet emploi est caractérisé par une marge de liberté extrêmement réduite. En position postverbale, le PPant doit en effet souvent être appréhendé comme un composant d'une construction liée, comme un constituant fondamental du syntagme verbal, ce qui le distingue nettement, par exemple, des circonstanciels de temps et de lieu, qui ont déjà un fonctionnement proche de celui qui est le leur en français moderne (Combettes 2003a : 73 ; Arnavielle 1997 : 139 sq.). Ainsi, le participe forme souvent une locution avec le verbe conjugué régissant (2a). Sa valeur temporelle est essentiellement celle de simultanéité (2b), éventuellement de manière (Combettes 2003a : 80-83) :

- (2a) Tristan, qui moult est *desiranz* qu'il poist delivrer li (*Tristan*, 74, XIIIe ; in Combettes 2003b : 8)  
[T., qui désire beaucoup pouvoir la délivrer]
- (2b) Boort s'en parti et chevaucha parmi la forest, *pensant* a ce qu'il avoit vveu en dormant (*La Queste del Saint Graal*, XIIIe ; in Arnavielle 1997 : 254174)

A un niveau plus général, le PPant à portée verbale s'inscrit dans un fonctionnement où la forme participiale s'accorde généralement avec le nom (2c) et où le gérondif ne se distingue généralement pas encore sur un plan formel des autres emplois du PPant (2d) :

- (2c) E entre eus meymes weymentèrent, *Disans*... (L'Évangile de Nicodème, C, 1111-2, XIIIe ; in Arnavielle 1997 : 254)
- (2d) et li lyons aloit apres lui *coetant* et *faisant* grant joye (Saint Graal, XIIIe ; in Combettes 2003a : 78)  
[et le lion allait après lui en remuant la queue et en manifestant une grande joie]

### 1.2. Moyen français (MF)

Dès le moyen français, les positions séparées du verbe deviennent plus courantes : l'emploi en position antéposée, très rare en AF (Combettes 2003b : 7), apparaît plus souvent et il en va de même de l'emploi postverbal avec un PPant positionné en fin d'énoncé (3a). L'introduction dès l'AF (2d) d'un complément

---

<sup>3</sup> Les PPant à portée nominale apparaissent également dès l'AF (a) et semblent connaître pour leur part vers le début du MF une croissance de prédictivité (b) :

- (a) Hauberc et brogne *pendant* dusqu'al talon (*Chanson d'Aspremont*, 6865, XIIe ; in Arnavielle 1997 : 222)
- (b) car Appolonius *doubtant* ta grant force et ton pouvoir n'ast aparü a aucun depuis qu'... (Appolonius, 6 ; in Arnavielle 1997 : 233)

<sup>4</sup> Surtout Arnavielle 1997, Brunot & Bruneau 1969, Combettes 2003 a et b, Fournier 1998, Wagner & Pinchon 1962.

essentiel entre le verbe régissant et le PPant (3b) ou de circonstants auprès du PPant, favorisera la prise d'autonomie de ce dernier par rapport au prédicat régissant, autonomie encore fort restreinte en AF (cf. 1.1.) :

- (3a) Et les Anglois s'espandirent par le royaume, ...*pillant, robant et courant* (*Chronique des quatre premiers Valois* : 98, XIVe ; in Arnavielle : 257)
- (3b) et li soudans s'enfui au flum, le glaive *trainant* (HSL, 192 : Histoire de Saint Louis, 192, XIVe ; in Arnavielle 1997 : 256)

D'une manière plus générale, il faut noter que les circonstants de « manière », qu'il s'agisse de syntagmes prépositionnels ou de groupes adjectivaux, se trouvent également limités à cette zone de fin d'énoncé (Combettes 2003b : 10 : *si li cort encontre a liée chiere* (Lancelot du Lac, 178, 46, XIIIe ; in Combettes 2003b : 10 : *il court vers elle, l'air joyeux*).

Relevons l'importance du rôle de la position dans le processus de détachement du PPant : elle « favorise (...) la réanalyse et conduit à interpréter la forme en *-ant* comme un constituant moins lié au verbe conjugué, comme un élément dont la fonction est proche de celle d'une préd2 » (Combettes 2003a : 8). Si les facteurs poussant au détachement sont sans doute assez nombreux et variés, un « rôle particulier doit être reconnu aux faits de position ; les tendances générales qui commandent à l'ordre des constituants dans l'ancienne langue et à son évolution entraînent en effet des opérations d'insertion, qui éloignent du verbe principal, de façon quasiment obligatoire, le groupe attribut » (*Ibid.* : 76). L'appréhension du PPant comme un constituant moins lié au prédicat régissant, comme un élément dont la fonction est proche de celle d'une prédication seconde, entraîne toute une série de conséquences :

- Son positionnement devient plus libre et engendre l'apparition à partir du XIVe siècle (Combettes 2003a : 73) des emplois en antéposition (3c) ;
- En emploi postverbal, il devient possible d'utiliser le PPant pour exprimer une plus grande diversité de valeurs circonstancielles, selon la lecture du rapport entre le prédicat régissant et le PPant (3d) :
- A côté de l'expression de la concomitance d'événements, le PPant en arrive aussi à marquer la succession d'événements (3e) ;

(3c) Ainsi *chevauchant* par orgueil et envie.... ils chevaucherent (Jean Le Bel, *Chronique*, II, 102, XIVe ; in Arnavielle 1997 : 268)

(3d) des choses desquelles ils se pourront aider, se *trouvans* en semblables occasions (Monluc, *Commentaires I et II*, 21, XVIe; in Arnavielle 1997 : 263)  
[= s'ils se trouvent]

(3e) Et quant li contes oy ceste reponse, *aint* son conseil, si lui semble pour le mieux (LCPM, 261 : *Livre de la conquête de la principauté de Morée*, 261, XIVe : in Arnavielle 1997 : 258)

### 1.3. XVIIe et XVIIIe siècles

L'autonomie croissante du PPant est encore soulignée par deux interventions de l'Académie Française au XVIIe siècle, qui vont accentuer et renforcer celle-ci :

- Au XVIIe siècle, le participe présent peut toujours varier en genre et en nombre et s'accorder avec son support nominal<sup>5</sup>. La situation va notablement évoluer au cours du XVIIe siècle, dans le sens d'une restriction morphologique et d'une progression vers l'invariabilité (Fournier 1998 : 299). La condamnation par l'Académie Française de l'accord en genre et en nombre dans les emplois verbaux du PPant (ordonnance du 3 juin 1679 ; D.P. §1201) officialise une séparation, parfois marquée formellement à l'écrit (4b), entre le PPant et « l'adjectif verbal » :

(4a) Les villes *environnant* Paris / Paris et les villes *environnantes*.

(4b) Il a su avancer des arguments *convainquant* l'audience / Ces arguments sont *convaincants*.

---

<sup>5</sup> « le participe est une partie du langage faisant le devoir du verbe duquel il est dérivé, et qui a genre et nombre comme les noms, [...] ...un homme dormant, une femme dormante... » (Meigret : 134-142 ; cité par Arnavielle 1997 : 14).

Même si cette séparation est souvent floue dans le discours, elle souligne formellement la prise d'autonomie du PPant par rapport au N contrôleur. Elle est confirmée au XVIIe siècle par une grande liberté octroyée dans le choix du N contrôleur, parfois non réalisé dans la phrase (4d) :

- (4c) J'entendis [...] un grand bruit à ma porte, et *s'étant* ouverte, j'ouïs marcher qn dans ma chambre. (Bussy-Rabutin, Mém., I, 77, XVIIe, in Fournier 1998 : 305)
- (4d) Mais. Seigneur, *étant* seuls, je parle avec franchise (Corneille, Sert., 829 ; 1662, in Fournier 1998 : 305)  
[[...] puisque/ comme *nous* sommes seuls, (...)]

- la séparation formelle entre les emplois du PPant et ceux du gérondif, identifié de plus en plus systématiquement par son introduction au moyen de la préposition *en*, reste toujours incertaine au XVIIe siècle (4e) et ne s'imposera définitivement qu'au XVIIIe siècle<sup>6</sup>.

- (4e) Il eust cru s'abaisser *servant* un Medecin. (La Fontaine ; in Grevisse & Goosse 2008 : §926 H3)

Et « Duclos relevait, au XVIIIe siècle, l'ambiguïté de la phrase *Je l'ai rencontré allant à la campagne* : selon qu'*allant* est un gérondif ou un participe, ce n'est pas la même personne qui va à la campagne » (Riegel *et al.* 2009 : 589). La distinction permet de marquer, à travers l'introducteur prépositionnel du gérondif, la dépendance (généralement de manière ou de concomitance) du constituant par rapport au verbe régissant.

#### 1.4. Commentaires

Les diverses études consultées révèlent que, du moyen français au français classique, divers processus ont modifié de façon considérable le fonctionnement des PPant. Ils ont amené une expression qui, à l'origine, maintient un ancrage strict envers son support nominal et une portée étroite vers un verbe régissant et qui se trouve limitée à la zone postverbale, à prendre une distance croissante vis-à-vis du pôle nominal ou verbal. Ce développement a engendré des emplois plus autonomes, proches de la prédication seconde (cf. Cadiot & Furukawa 2000, Havu & Pierrard 2014). En particulier lorsqu'il est placé en début mais aussi en fin d'énoncé, le PPant induit des interprétations discursives très diverses, dont certaines sont assez éloignées de ses lectures initiales, celles de locution composée avec le verbe régissant ou d'expression de la simultanéité et de la manière. La prise d'autonomie du PPant se marque par une double prise de distance, soulignée par la position souvent détachée à l'initiale ou à la fin de la phrase :

- une prise de distance par rapport au N contrôleur auquel le PPant est originellement et typologiquement lié en tant que forme « adjectivante ». Cette distanciation croissante se marque par une liberté de position de la participiale et par la diversification des fonctions occupées par le support nominal, ce qui est proche de la norme moderne, et même, en antéposition, par une tendance à ne pas reprendre comme contrôleur le sujet du prédicat régissant<sup>7</sup> (cf. Rossi-Gensane & Calas 2006) ;

- une prise de distance envers le verbe régissant dont le PPant, forme verbale non finie, se détache syntaxiquement en tant que véritable prédicat second, tout en maintenant un apport sémantique circonstanciel, cependant de plus en plus varié.

Ce double processus diachronique de distanciation des participiales à PPant souligne la variabilité fonctionnelle présente dès l'origine au sein du système du PPant et fournit un cadre de variation systémique pour appréhender l'extension de la plurifonctionnalité à travers les emplois spécifiques étudiés dans cette contribution.

<sup>6</sup> « [...] de Vaugelas à Rénier-Desmarais, la forme de gérondif donnée comme la plus fréquente passe de *V-ant* à *en V-ant*, mais la forme sans *en* reste acceptée ; ce n'est qu'au début du XVIIIe siècle, avec notamment les Remarques de l'Académie sur le Quinte-Curce de Vaugelas, 1719-1720, que la préposition *en* sera exigée. » (Fournier, 1998, 292)

<sup>7</sup> Une tendance qui se confirme en français moderne, particulièrement à l'oral :

- (a) j'ai pas pu le faire parce que malheureusement *étant* l'aîné de cinq euh à l'époque, euh, on m'a pas demandé mon avis vous savez c'était pas comme maintenant hein (ESLO 2)
- (b) En quatre jours à peine, le poussin coucou devient trois fois plus gros que lui. *Consommant* toujours plus de nourriture, ses parents adoptifs n'en donnent plus à leur enfant naturel, qui souffre sérieusement de malnutrition. Un jour, l'inéluctable advient. (FR3, Echappées Sauvages, 20.03.05)

## 2. Emplois non standard et propriétés systémiques des PPant

Cette deuxième section vise à spécifier les propriétés des emplois « non standard », identifiés sous (1c-1d), par rapport aux propriétés des autres emplois à portée verbale du PPant, c'est-à-dire à préciser la concurrence et les glissements entre les variantes fonctionnelles au sein du système général du PPant. Pour ce faire, nous convoquons deux notions fondamentales pour caractériser le fonctionnement du PPant : l'ancrage (ou l'incidence) et la portée (Havu & Pierrard 2014 : 132-133 ; cf. aussi Neveu 2000 : 113).

Identifié comme un modifieur adnominal, le PPant, comme d'autres formes adjectivantes, a pour propriété fondatrice un *ancrage* nominal, c'est-à-dire qu'il renvoie à un support nominal qui « contrôle » son extension :

- (5a) Soudain, mon ami a vu un camion *fonçant* dans la foule.
- (5b) *Sortant* du cinéma, Paul aperçoit le camion.

Les N contrôleurs *camion* dans (5a) et *Paul* dans (5b) contrôlent l'extension des PPant *fonçant* (*dans la foule*) et *sortant* (*du cinéma*). En outre, dans ses divers emplois discursifs, une classe de mots comme le PPant exercera une *portée*, une « référence sémantique à un support à propos duquel [elle] dit préférentiellement quelque chose » (Guimier 1996 : 4). L'ancrage et la portée n'impliquent pas nécessairement le même constituant. Ainsi, le PPant est par définition un adjectif *verbal* qui, dans certaines configurations - en particulier celles que nous étudions (5b) -, garde certes un ancrage nominal, mais exerce aussi au sein de l'énoncé une portée vers le verbe régissant pour fournir un apport circonstanciel à celui-ci (5b : *Quand il sort du cinéma, (...)*).

Une distinction similaire est relevée par Himmelmann & Schulze-Berndt 2005 pour certains adjectifs en attribution seconde ou pour certains adverbes. Les premiers se caractérisent par un ancrage nominal, les seconds par un ancrage prédicatif ou prédicationnel. Cependant, Himmelmann & Schulze-Berndt distinguent dans les deux cas des emplois « participant-oriented » (6a, 6c), où la référence sémantique porte sur un actant, et des emplois « event-oriented » (6b, 6d) de ces formes, où la référence sémantique porte sur un événement :

- (6a) Tranquille, Paul lit son journal.
- (6b) Paul aime déjeuner tranquille.
- (6c) Paul, stupidement, a répondu à la question.
- (6d) Paul a répondu stupidement à la question.

Le développement des participiales à portée verbale depuis le MF (cf. section 1) est caractérisé par une prise de distance du PPant envers le N contrôleur (positions séparées, disparition de l'accord) au niveau de l'ancrage et envers le groupe verbal régissant au niveau de la portée, ce qui, dans ce deuxième cas, se marque essentiellement par deux traits caractéristiques :

- la flexibilité de position du PPant, qui peut se positionner en antéposition ou en postposition ;

- (5c) *Jugeant* ces déclarations imprécises, les fédérations étudiantes ne sont pas rassurées/Les fédérations étudiantes ne sont pas rassurées, *jugeant* ces déclarations imprécises.

- l'extension des valeurs de manière et de concomitance vers le séquençage chronologique, avec la valeur d'antériorité et ses extensions argumentatives (cause, hypothèse, opposition/concession) :

- (5d) *Se présentant* comme « maire de Vitrolles », elle fut sèchement renvoyée à sa condition de citoyenne ordinaire par le président qui (...). (Le Monde, 06-7.10.02/7)
- (5e) Les investisseurs ont minimisé cette correction, *considérant* que la reprise de l'économie nippone était sur la bonne voie. (Le Monde 14.6.2005 / 21)

Cependant, dans tous ces types d'emplois,

(a) le PPant maintient un ancrage nominal à travers le support actanciel livré par un N de la prédication régissante, qui n'est d'ailleurs pas nécessairement le sujet de cette dernière (5f-g) :

- (5f) « Méfiance donc quand vous remplissez votre déclaration 2004, et pour ceux qui ont déjà fait l'erreur, il leur suffit d'envoyer un courrier à leur centre d'impôts, *précisant* qu'ils ont bien un téléviseur chez eux. S'ils n'effectuent pas cette démarche ils recevront une lettre de l'administration fiscale pour les prochaines semaines, leur *demandant* de déclarer sur l'honneur ne pas posséder de téléviseurs. » (TF1, JT de 20h, 17.03.05)
- (5g) En 1992, le premier ministre conservateur Carl Bildt a fait voter la loi sur les minerais (*Minerallagen*), qui a ouvert le secteur à la concurrence, *incitant* les compagnies étrangères à prospecter. (Le Monde Diplomatique, déc. 2016 : 10)

(b) le PPant maintient sa portée vers le prédicat régissant en fournissant un apport sémantique circonstanciel à celui-ci.

Bref, l'ancrage nominal [+N contrôleur] et la portée verbale [+apport circonstanciel] restent des propriétés constituantes de ces emplois, malgré le développement à travers le temps d'une prise de distance par rapport à celles-ci.

### 2.1. Emploi séquentiel et remise en question des propriétés constituantes

La prédication régissante et le PPant peuvent décrire deux processus ou états (E1 et E2) indépendants, présentés dans une « unité perceptuelle » mais se situant dans un rapport séquentiel avant/après (cf. Havu & Pierrard 2014 :189 ; cf. aussi Arnavielle 2003, Combettes 2003b, Rihs 2010). La position finale du PPant implique que l'événement rendu par celui-ci représente un « après » par rapport à l'événement exprimé par le prédicat principal. Pourtant le PPant ne pourrait pas exprimer la postérité, selon les conclusions d'études antérieures sur l'emploi des formes participiales en particulier dans les langues indo-européennes : « There do not seem to be any cases where the gerundial or participial construction itself denotes a posterior event independently of its position in the complex sentence » (König & van der Auwera 1990 : 341).

L'emploi examiné ici semble contredire pour le moins partiellement ce constat. Le PPant en position finale indique le séquençage des événements, mais n'implique pas une interprétation temporelle d'antériorité du participe<sup>8</sup>. Au contraire, « l'après » dans le séquençage sera iconiquement interprété comme une poursuite de l'ensemble complexe initié par le prédicat principal, comme une addition par juxtaposition d'événements. Lorsque le PPant en position finale représente un événement indépendant et se situe dans un rapport séquentiel avec le prédicat régissant, il exprime donc une addition, un enchaînement d'événements (procès ou états) :

- (6a) Des centaines de barricades ont paralysé toute la région, *bloquant* les touristes pendant une semaine, avant que le gouvernement ne recule et que (...). (Le Monde Diplomatique, févr 2017 : 14)  
[paralyser toute la région > bloquer les touristes pendant une semaine]
- (6b) Il a tué un responsable du centre, circulé dans les bureaux, tiré de nouveau, *blessant* un collègue dont les jours ne sont pas en danger. (*Le Figaro*, 11-12.12.2004/9)  
[tuer > circuler > tirer > blesser]
- (6c) Zébré de courbatures il s'était redressé en protestant, *marchant* vers la fenêtre et *voyant* que le jour se levait mais non, malentendu, à Port Radium le jour ne s'était pas plus couché que lui. (Echenoz, p. 94)  
[se redresser > marcher vers la fenêtre > voir que le jour se lève]

L'emploi en enchaînement est favorisé par des facteurs internes aux prédicats, tels que l'aspect perfectif du verbe régissant (6c) ou du PPant (6d) et le mode d'action télique des participes (6c ; 6d) :

- (6d) Dès sa venue à Rome, « L'Œil de l'Idole », diamant de 70 carats de Bombay, a fait l'objet d'un remue-ménage commercial, *finissant* par changer de propriétaire pour plusieurs millions d'euros. (*Libération*, 16.04.02/34)

<sup>8</sup> La forme accomplie du PPant (demandant > *ayant demandé*) fait exception à ce constat car elle impose même en position finale une interprétation d'antériorité (a) :

- (a) *Le cavaliere* a eu droit à un procès séparé, *ayant demandé* la suspension des poursuites pendant son mandat de chef de gouvernement. (*Le Figaro*, 11-12.12.04/5)  
[il a demandé > il a eu droit]

Il est parfois souligné par des facteurs externes (6e : *d'abord [...] puis* ; 6f : *dénonçant et s'en prenant [...]*) :

- (6e) Mais c'est bien sûr, vers ses parents que Kim se dirigea d'abord, *embrassant* sa maman, puis son papa. (*La Libre Belgique*, 09.03.04/13)
- (6f) Impulsif et tentant de maîtriser sa pensée, il s'emballe, *mélangeant* son procès d'aujourd'hui avec ses précédentes condamnations, *dénonçant* ses conditions d'incarcération et s'en prenant vivement au président. (*Le Figaro*, 07.12.04/8)

L'emploi en enchaînement présente une série de caractéristiques qui le distingue des configurations précédentes :

1° Dans cet emploi, le PPant n'est plus mobile dans l'énoncé : le déplacement en antéposition est parfois structurellement possible, mais rompt l'effet d'enchaînement (6a') :

- (6a') *Bloquant* les touristes pendant une semaine, des centaines de barricades ont paralysé toute la région.
- (6b') ?? *Blessant* un collègue dont les jours ne sont pas en danger, il a tué un responsable du centre, *circulé* dans les bureaux, *tiré* de nouveau.

2° Il n'y a plus d'apport sémantique circonstanciel au prédicat régissant. L'expression de l'addition à travers une juxtaposition de prédicats impose plutôt une glose par une coordination en « et » (6a : les barricades ont paralysé la région et bloqué les touristes ; 6b : il a circulé, il a tiré à nouveau et il a blessé [...] ; 6c : il s'était redressé, il avait marché et avait vu [...]).

3° L'addition d'événements partageant un sujet commun, celui du premier prédicat fléchi, constitue une configuration typique du phénomène de la sérialité verbale, de « clause chaining » ; cf. Givón 1990, 1995). Cette configuration apparaît, aussi bien avec une succession de formes finies (*il a enfoncé la porte, sorti son arme, tiré dans la foule et tué 4 clients*) qu'avec des formes non finies comme les PPant. Elle y engendre un marquage grammatical réduit dans les mêmes sous-systèmes grammaticaux : la non explicitation du constituant sujet auprès des différents prédicats et la réduction des marques du temps, de l'aspect et de la modalité (Givon 1995 : 34). L'emploi en enchaînement du PPant réduit aussi la saillance de l'ancrage nominal sur un lexème nominal particulier, puisque l'ancrage passe du plan sémantico-référentiel (identification d'un N particulier) vers le plan syntaxique (le sujet du prédicat régissant) : en effet, la sérialité verbale est fondée sur la non-explicitation du constituant sujet à partir de la seconde prédication.

En résumé, l'emploi en enchaînement du PPant annule l'apport sémantique circonstanciel au prédicat régissant [-apport circonstanciel] et l'ancrage nominal est ramené à un rapport syntaxo-sémantique avec le constituant sujet impliqué par la sérialité verbale et ne découle plus prioritairement d'un lien sémantique avec un N contrôleur [+/-N contrôleur].

## 2.2. Remise en question de l'ancrage nominal

Dans le prolongement des exemples précédents, une série de contextes tendent à remettre encore plus fondamentalement en question l'identité du constituant sujet impliquée par la sérialité verbale (cf. Rossi-Gensane 2017).

2.2.1. Un premier groupe d'exemples permet une glose du prédicat participial par une relative en *ce qui* (7a'-c'), qui indique une anaphore résomptive (cf. Lefeuvre 2016) renvoyant à l'ensemble de la prédication régissante. D'autre part une autre glose transforme le PPant en prédicat régissant, alors que le prédicat régissant originel est transformé en gérondif. Cette transformation implique nécessairement que le thème du PPant est toujours dans ce cas-là un N de la proposition régissante (7a''-c'') :

- (7a) [...] Devant certains slogans [...] les syndicats et les représentants de l'Olivier – la coalition de centre gauche – ont abandonné le cortège, *laissant* la rue aux militants du mouvement antiglobalisation, aux Verts et aux communistes orthodoxes de Fausto Bertinotti. (*Libération*, 16/04/2002)
- (7a') [Ils ont abandonné le cortège, *ce qui* a laissé la rue aux militants (...)]
- (7a'') [En abandonnant le cortège, *ils* ont laissé la rue aux militants (...)]
- (7b) La sultane s'est levée *mettant* fin à l'entretien (Mourad K., *De la part de la princesse morte* ; exemple cité par Herslund 2000 : 89).

- (7b') [La sultane s'est levée, *ce qui* a mis fin à l'entretien]
- (7b'') [*La sultane* a mis fin à l'entretien en se levant]
- (7c) Quelques heures seulement après être arrivés en Slovénie samedi matin, les premiers migrants sont arrivés en début d'après-midi en autocar à la frontière autrichienne, *confirmant* le bon fonctionnement du corridor vers l'ouest de l'Europe promis par Ljubljana. (Blog « Au féminin : Allemagne : une femme politique poignardée sur le marché par un anti-migrants »)
- (7c') [Les premiers migrants arrivent en autocar à la frontière autrichienne, *ce qui* confirme le bon fonctionnement du corridor (...)]
- (7c'') [En arrivant en autocar à la frontière autrichienne, *les premiers migrants* confirment le bon fonctionnement du corridor (...)]

Ces tours permettent donc encore une double interprétation et soulignent par là le glissement en train de s'opérer au niveau de l'ancrage nominal du PPant : la seconde interprétation (gloses 7a''-c'') est toujours centrée autour d'un ancrage sur un N remplissant la fonction sujet dans les deux prédications enchaînées ; dans la première interprétation (gloses 7a'-c'), l'ancrage nominal est rompu dans la mesure où c'est l'ensemble de la prédication régissante (*le fait qu'ils ont abandonné le cortège/ que la sultane s'est levée/que les premiers migrants soient arrivés*) qui constitue le thème du PPant.

2.2.2. Dans une deuxième série d'emplois, il n'y a plus de possibilité d'identification d'un support nominal contrôlant le thème du PPant, dans la mesure où les gloses (8a'-c') ne sont plus possibles [-N contrôleur]. La seule interprétation possible est celle où, dans la séquence de prédications, la première fonctionne comme thème de la prédication participiale (gloses (8''-c'')) :

- (8a) Un mot avait sauté dans une phrase de la lettre Flash n°15 envoyée hier, *rendant* un paragraphe peu compréhensible. (Courriel professionnel, 17/01/2014 ; exemple cité par Rossi-Gensane 2017 : 66)
- (8a') [\*En ayant sauté dans une phrase, un mot rend un paragraphe peu compréhensible]
- (8a'') [« le fait qu'un mot ait sauté dans une phrase rend un paragraphe peu compréhensible »]
- (8b) Tout semble inutilement compliqué, *obligeant* la population à déployer des trésors de résilience et d'ingéniosité. (Le Monde Diplomatique, août 2016 : 4)
- (8b') [\*En obligeant la population à (...), tout semble inutilement compliqué]
- (8b'') [« le fait que tout semble compliqué oblige la population à déployer des trésors de résilience et d'ingéniosité. »]
- (8c) La soif de consommation sature les villes de voitures et de deux-roues motorisés dans un méli-mélo invraisemblable, *rendant* la traversée des rues incertaine et l'air totalement irrespirable. (Le Monde Diplomatique, févr 2017 : 5)
- (8c') [\*En saturant les villes de voitures, la soif de consommation rend la traversée des rues incertaine]
- (8c'') [« le fait que la soif de consommation sature les villes de voitures (...) »]

On peut retrouver un processus similaire avec les « appositions de phrase »<sup>9</sup>. Combettes (1998 : 15) constate que les « constructions détachées » qui se rattachent à l'ensemble de la proposition (9), montrent de notables différences avec les constructions détachées avec un ancrage nominal référentiel, en particulier en ce qui concerne le fonctionnement textuel et sémantique :

- (9) Chose étonnante, les personnes convoquées ne sont pas venues / Les personnes convoquées ne sont pas venues, chose étonnante / Les personnes convoquées, chose étonnante, ne sont pas venues.

L'absence de toute interprétation « dépendante » de cet emploi du PPant est essentiellement le produit d'une anaphore résomptive, qui rompt tout ancrage nominal et qui en conséquence ne prend même plus la forme d'une continuité argumentale au sein de la chaîne verbale, comme dans l'emploi en enchaînement (6a). Quant à la dépendance envers la prédication régissante, elle se limitera à un partage des marques grammaticales de temps. Des énoncés apparaissent même là où ce n'est pas seulement la régissante, mais tout un contexte antérieur qui sert de source au thème de la participiale :

- (8d) Elle dénonce une clause prévoyant l'indexation des intérêts de certains prêts immobiliers sur un indice dont la méthode de calcul a été revue de manière très favorable aux banques par une loi de septembre

<sup>9</sup> Cf. « Prédicat averbal résomptif » (Lefevre 2016).

2013. Plus d'un million de prêts seraient concernés, *empêchant* de nombreuses familles de payer leurs mensualités à cause du surcoût important engendré par cette disposition, régulièrement jugée abusive par les tribunaux. (Le Monde diplomatique, février 2017 : 8)

Dans (8d), ce n'est pas le N « prêts », ni même l'ensemble de la régissante (« le fait que plus d'un million de prêts seraient concernés ») qui servent de source au thème de la participiale, mais l'ensemble du contexte précédent (le fait que plus d'un million de prêts subissent l'indexation des intérêts selon une méthode de calcul très favorable aux banques »).

### 3. Contextes spécifiques pour le développement des emplois observés

Une dernière question de recherche porte sur d'éventuels contextes spécifiques d'ordre diaphasique ou diaphasique qui favoriseraient l'apparition des constructions (1c-d). Nos observations sont basées sur un corpus de 551 exemples de PPant recueillis dans 6 types de discours : oral spontané (-médiatique, +oral), débats/ jeux télévisés (+médiatique, +oral), journaux télévisés (+médiatique, +oralisé), forums de discussion (+médiatique, +écrit), presse écrite (+médiatique, +écrit), romans (-médiatique, +écrit)<sup>10</sup>. Dans un premier temps, nous examinons si l'emploi postposé du PPant est effectivement plus dense dans certains types de discours, comme des études antérieures le suggèrent (cf. déjà par exemple Havu & Pierrard 2007, 2013a, 2013b, 2015 ; Havu 2017).

Tableau I : PPant ante- et postposés et types de discours

Type de texte <sup>11</sup>	TOTAL	Antéposition	Postposition	Rapport Post/Total
Littérature	120	81	39	0.32
Presse écrite	162	47	115	0.71
Forums	29	9	20	0.69
Journal TV	81	24	57	0.70
Débats, jeux (TV)	42	19	23	0.55
Spontané	117	74	43	0.37
TOTAL	551	254	297	0.54

Ces premières données nous apprennent que, si globalement dans la production langagière, il y a un équilibre entre l'emploi du PPant en antéposition et en postposition, la postposition domine largement (plus de 2/3 des emplois) dans trois contextes spécifiques : la presse, les journaux télévisés et les forums de discussion. Ces contextes sont fondamentalement identifiés par leur caractérisation médiatique et par leur caractère « écrit » (les textes des JT sont pour l'essentiel de l'écrit rédigé pour être présenté oralement).

Dans un deuxième temps, nous examinons si le développement des emplois « non standard » du PPant est stimulé par les mêmes contextes qui favorisent la postposition. Dans ces tours observés sous (1c-d), le PPant ne constitue plus un apport sémantique circonstanciel au prédicat régissant et ne recherche plus un ancrage sur un N contrôleur. Seront regroupés concrètement sous l'étiquette d'*emplois non standard* les PPant indiquant un enchaînement d'événements (10a), exprimant une conséquence (un résultat) de l'événement énoncé par le prédicat régissant (10b) et enfin marquant une conclusion par rapport à l'ensemble de la prédication régissante qui constitue son thème (10c) (cf. point 2, sections 2.1 et 2.2.) :

<sup>10</sup> Pour la définition des termes « oral », « oralisé » et « écrit », v. Havu & Pierrard (2015), Müller-Lancé (2004).

<sup>11</sup> Pour plus de détails concernant le corpus, v. Références bibliographiques.

- (10a) Un [kamikaze]... est entré dans un autobus *tuant* 6 Israéliens et *blessant* 14 autres passagers. (FR2, JT de 20h, 10.01.05)  
[il est entré, a tué et a blessé]
- (10b) Les systèmes excitateurs et inhibiteurs contrôlent en permanence notre système nerveux, mais parfois l'aiguillage des messages se fait très mal. Des décharges électriques se déclenchent de façon anarchique dans des groupes de neurones et ceci de façon répétitive, *provoquant* des crises d'épilepsie. 450000 personnes en France souffrent de cette maladie et particulièrement les jeunes. (RTBF2, « C'est pas sorcier », 21.03.05)  
[Les décharges se déclenchent de façon anarchique et provoquent en conséquence des crises d'épilepsie]
- (10c) La soif de consommation sature les villes de voitures et de deux-roues motorisés dans un méli-mélo invraisemblable, *rendant* la traversée des rues incertaine et l'air totalement irrespirable. (Le Monde Diplomatique, févr 2017 : 5)  
[(...), ce qui rend la traversée des rues incertaines et l'air totalement irrespirable]

Le tableau suivant présente le taux des emplois non standard ainsi que leur proportion par rapport à tous les emplois en postposition :

Tableau II : PPant postposés

Type de texte	Total Postposition	Total non standard	Proportion non standard
Littérature	39	7	0.18
Presse	115	47	0.41
Forums	20	6	0.30
Journal TV	57	20	0.35
Débats, jeux (TV)	23	10	0.43
Spontané	43	3	0.07
TOTAL	297	93	0.31

L'analyse des différents corpus semble confirmer que l'emploi des PPant non standard se développe proportionnellement le plus nettement dans les contextes favorisant déjà la postposition. C'est particulièrement le cas dans les contextes 'presse' et 'journal télévisé, ainsi que, dans une moindre mesure aussi vu les nombres réduits, les contextes 'forums' et 'jeux/ débats TV. Par contre, là où la postposition est beaucoup plus rare, la proportion d'emplois non standard l'est aussi (Littérature et oral spontané).

L'impact des dimensions de types diamésique et diaphasique (cf. Koch & Oesterreicher 1990, 2001) sur l'évolution de la variation diasystémique au sein des participiales à PPant semble donc incontestable, dans la mesure où, dans les données examinées ici, le langage des médias en particulier sous une forme écrite, éventuellement oralisée, favorise la postposition et en conséquence plus spécifiquement l'extension des emplois non standard des PPant.

#### 4. Quelques observations conclusives

Notre étude a mis en évidence que la variabilité diasystémique originelle de la construction participiale à PPant constitue un contexte favorable à l'extension de sa plurifonctionnalité observée à partir de l'émergence d'une série d'emplois non standard parmi les PPant « event-oriented » :

- depuis les origines du français, le système du PPant montre une large variation diachronique de ce type d'emplois allant dans le sens d'une prise de distance croissante de la forme participiale envers le N contrôleur et le verbe régissant qui délimitent constitutivement son ancrage et sa portée ;

- les variations diaphasique et diaphasique semblent jouer un rôle important dans l'extension de la plurifonctionnalité par la facilitation de l'émergence de nouveaux emplois, comme cela paraît être le cas des contextes médiatiques écrits et oralisés pour les emplois non standard observés dans cette étude ;
- ces emplois non standard expriment sur un plan systémique une transgression des propriétés cardinales qui caractérisaient l'usage standard des PPant. Même si l'histoire du système de la participiale à PPant est traversée depuis le début par une tendance vers une prise de distance croissante envers le N contrôleur ou envers le V régissant sur lequel était orientée sa portée, les emplois non standard analysés semblent instiller une réanalyse des propriétés, étendant la plurifonctionnalité de l'usage du PPant vers des interprétations [-apport circonstanciel] et [-N contrôleur].

Le discours médiatique, particulièrement dans sa version écrite et oralisée, favorise le développement de la plurifonctionnalité du participe présent, ce qui accentue l'importance du contexte discursif global pour l'interprétation des séquences plurifonctionnelles, en soi sous-déterminées. « Dans les langues à morphologie faible (e.g. isolantes), les unités de la langue apparaissent comme des notations génériques pas ou peu pré-catégorisées, et dont l'appartenance catégorielle sera fixée en discours » (Robert 2003 : 17). Le français, langue indo-européenne aux parties de discours bien établies, se situe en principe à l'opposé du type de langues évoqué par Robert. L'originalité des emplois examinés dans cette contribution réside précisément dans le fait qu'ils suggèrent que, dans le cas d'une classe de mots « hybride » comme les participes, qui présente d'une part une sous-spécification morphologique et d'autre part une plurifonctionnalité remarquable, l'opposition entre types de langues est moins radicale qu'il pourrait y paraître à première vue.

## Références bibliographiques

- Arnavielle, T. (1997) : *Le morphème -ant : unité et diversité. Étude historique et théorique*, Louvain-Paris, Editions Peeters.
- Brunot, F. & Bruneau, C. (1969) : *Précis de Grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson et Cie.
- Cadiot, P. et Furukawa, N. (2000) : Présentation, *Langue française* 127, pp. 3-5.
- Combettes, B. (1998) : *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- Combettes, B. (2003a) : « Aspects diachroniques des constructions à détachement », *Cahiers de praxématique* 40, pp. 71-96.
- Combettes, B. (2003b) : « L'évolution de la forme -ant : aspects syntaxiques et textuels », *Langages* 149, pp. 6-24.
- Fournier, N. (1998) : *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- Gaetone, D. (2016) : « Les facettes obscures de l'adjectif en français », in F. Spitzl-Dupic et alii (éds.), *Sur les traces de l'adjectif*, *Cahiers du LRL* 6, Presses Universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, pp. 15-25.
- Givón, T. (1990) : *Syntax. A functional-typological introduction*, Volume II, Amsterdam & Philadelphia, Benjamins.
- Givón, T. (1995) : *Functionalism and Grammar*, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins.
- Grevisse, M. & Goosse, A. (2008 [14<sup>e</sup> éd.]) : *Le bon usage*, Bruxelles, De Boek.
- Guimier, Claude (1996) : *Les adverbes du français – Le cas des adverbes en -ment*, Gap-Paris, Ophrys.
- Haspelmath, M. (1995) : « The converb as a cross-linguistically valid category », in M. Haspelmath et E. König (éds.), *Converbs in Cross-Linguistic Perspective*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter, pp. 1-55.
- Havu, E. (2017) : « Propositions participiales et types de discours », *Langue Française*. 196, pp. 13-30.
- Havu E. et Pierrard M. (2007) : « Prédication seconde et type de discours : les adjoints participiaux dans les médias oraux », in M. Broth, et alii (éds.), *Le français parlé des médias*, Stockholm, Almqvist & Wiksell International, pp. 273-288.

- Havu, E. et Pierrard, M. (2013a) : « Fonctionnement textuel et valeur prototypique : l'interprétation des participes présents adjoints », in M. Barbazan (éd.), *Énonciation, texte, grammaire. De la linguistique à la didactique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 47-64.
- Havu, E. et Pierrard, M. (2013b) : « Le participe présent adjoint en position polaire comme marqueur de structuration du discours à l'oral et à l'écrit », in C. Bolly et L. Degand (éds.), *Across the Line of Speech and Writing Variation*, Louvain-La-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, pp. 95-112.
- Havu, E. et Pierrard, M. (2014) : *Les co-prédicats adjectivants*, Berlin-Bern-Bruxelles, Peter Lang.
- Havu, E. et Pierrard, M. (2015) : « Observations sur la variation diasystémique du participe passé adjoint en position polaire à l'oral et à l'écrit », in K. Jeppesen Kragh et J. Lindschouw (éds.), *Travaux de linguistique romane. Les variations diasystémiques et leurs interdépendances dans les langues romanes*, pp. 379-393.
- Herslund, M. (2000) : « Le participe présent comme co-verbe », *Langue française* 127, pp. 86-94.
- Himmelman, N. P. et Schultze-Berndt, E. (2005) : « Issues in the syntax and semantics of participant-oriented adjuncts: an introduction », in N.P. Himmelmann, Nikolaus P. et E. Schultze-Berndt (éds.), *Secondary Predication and Adverbial Modification*. Oxford, Oxford University Press, pp. 1-67.
- Koch, P. et Oesterreicher, W. (1990) : *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- Koch, P. et Oesterreicher, W. (2001) : « Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache. Langage parlé et langage écrit », in G. Holtus et alii (éds.), *Lexicon der romanistischen Linguistik*, Vol. I,2, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 584-627.
- König, E. et Van der Auwera, J. (1990) : « Adverbial participles, gerunds and absolute constructions in the languages of Europe », in J. Bechert, G. Bernini et C. Buridant (éds.), *Toward a typology of European Languages*, Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 337-355.
- Lefevre, F. (2016) : « Les segments averbaux résomptifs antéposés », in M.J. Béguelin et G. Corminboeuf (éds.), *Phénomènes d'attente et de projection*, *Langue Française*, n°192, pp. 53-68.
- Müller-Lancé, J. (2004) : « La subordination dans l'histoire de la langue française : déclin inévitable ? », in J. Suso López et R. López Carrillo (éds.), *Le français face aux défis actuels. Histoire, langue et culture*, vol. 1. Granada, Universidad de Granada, Apfue-Gilec, pp. 201-228.
- Neveu, F. (2000) : « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle », *Langue française* 125, pp. 106-124.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. (2009 [1994]) : *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France.
- Rihs, A. (2010) : « Gérondif et participe présent : la simultanéité comme critère discriminant », in N. Flaux, D. Stosic et C. Vet (éds), *Interpréter les temps verbaux*, Berne, Peter Lang, pp. 209-226.
- Robert, S. (2003) : « Introduction : de la grammaticalisation à la transcatégorialité », in S. Robert, S. (éd.), *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation : Polysémie, transcatégorialité et échelles syntaxiques*, Louvain, Peeters, pp. 1-9.
- Rossi-Gensane, N. (2017) : « Détachement et corrélation : des participes présents à valeur consécutive placés en finale », *Travaux de linguistique*, 74, pp. 61-80.
- Rossi-Gensane, N. et Calas, F. (2006) : « Les participes présents détachés en rupture dans Cleveland d'Antoine Prévost d'Exiles », *L'information grammaticale*, Louvain, Peeters Publishers, pp. 30-34.
- Wagner, R.L. & Pinchon, J. (1962) : *Grammaire du Français classique et moderne*, Paris, Hachette.

## Corpus

### A. Oral spontané

CFPP : *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000* (CFPP2000). <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>

ESLO2: Enquêtes SocioLinguistiques à Orléans (2014) : <http://eslo.huma-num.fr/index.php/pagecorpus/pageaccescorpus>

ESLO1: Enquêtes SocioLinguistiques à Orléans (1969 – 1974) : <http://eslo.huma-num.fr/index.php/pagecorpus/pageaccescorpus>

### B. Débats et jeux télévisés

Données recueillies au printemps et en été 2012 par des étudiants en master de la Vrije Universiteit Brussel et de l'Université de Helsinki (A2, Arte, Canal +, Club RTL, Direct8fr, HO, France 2, La Deux, La Une, La Trois, RTBF, RTL TV1, TF1).

### C. Romans

Castillon C. (2006), *Insecte*, Paris, Fayard.

Echenoz J. (1999), *Je m'en vais*, Paris, Les Éditions de Minuit.

Gavalda A. (1999), *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part*, Paris, Le Dilettante.

Nothomb A. (1999), *Stupeur et tremblements*, Paris, Albin Michel.

Pennac D. (2007), *Chagrin d'école*, Paris, Gallimard.

### D. Journaux télévisés

Données recueillies au printemps et en été 2012 par des étudiants en master de la Vrije Universiteit Brussel et de l'Université de Helsinki (A2, Arte, Canal +, Club RTL, Direct8fr, HO, France 2, La Deux, La Une, La Trois, RTBF, RTL TV1, TF1).

### E. Journaux

2000-2004 : Exemples sporadiques rassemblés surtout dans *L'Express*, *Le Monde*, *Libération*, *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Soir* et *Le Vif* :

*L'Express* 8.6.2006 ; *Le Figaro* 11-12.12 2004, 7.12.2004 ; *Le Monde* 12-13.6.2005, 14.6.2005, 22-23.1.2006, 11-12.6.2006 ; *Le Soir* 19.3 2004 ; *Le Vif* 13, 2004.

### F. Corpus forums (consulté en septembre-décembre 2015)

Réfugié de trois ans noyé (RTN); Forum : Aufeminin, 3/9-7/9 2015, 40 commentaires.

Accueil des migrants (ADM); Forum : Aufeminin, 5/9-8/9 2015, 64 commentaires.

Allemagne : une femme politique poignardée sur le marché par un anti-migrants (AFP); Forum : Aufeminin, 18/10-19/10 2015, 42 commentaires.

Devoir sur l'islam : pour ou contre, besoin d'avis d'anciens musulmans ou connaisseurs (DIPC); Forum : Aufeminin, 21/9-30/9 2015, 13 commentaires.

Une majorité de Français hostile à l'accueil des migrants (MFM); Forum : Doctissimo, 3/9-9/9 2015, 142 commentaires.

Les quotas européens de migrants (QEM); Forum : Jeux vidéo, 17/5-16/9, 306 commentaires.